



La Charbonnière



BULLETIN
MUNICIPAL
N° 97
JANVIER 2023





Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Dans la traditionnelle période des vœux, l'usage est logiquement aux bonnes résolutions et à la mise en avant des échéances les plus positives de l'année. Aujourd'hui plus qu'hier, crise après crise, il est important de ne surtout pas déroger à ces bonnes pratiques. C'est notamment pour cette raison que la municipalité et les responsables associatifs ont décidé d'envisager un mois de janvier conforme ou presque à l'avant « COVID » !!

Le repas annuel des aînés a de nouveau été proposé dès le début de l'année, le 14 janvier. Après deux ans d'interruption, la foire de Charbonnières les Vieilles reprendra également toute sa place le samedi 28 pour une longue journée festive. Entre ces belles manifestations, **nous proposons aussi de vous accueillir à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population le vendredi 20 janvier à 19 heures à la salle polyvalente.** C'est toujours une belle occasion de présenter

la commune aux nouveaux habitants, de féliciter les heureux parents de l'année et d'évoquer les projets et problématiques qui nous touchent toutes et tous.

Après la rénovation extérieure de la mairie, de nouveaux travaux vont marquer l'année 2023 avec notamment la réalisation du city stade et la restauration du terrain de tennis mais aussi par le maintien d'un programme de voirie toujours ambitieux. Sans opportunisme ni sectarisme, la question environnementale sera bien entendu au cœur de tous nos débats.

J'attache une importance particulière au dialogue permanent et aux échanges les plus directs en toutes circonstances... Lorsque celles-ci sont difficiles et incertaines comme aujourd'hui, il ne faut pas hésiter à me solliciter ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale qui est au quotidien à la disposition de vos attentes et préoccupations. N'oublions pas que la Mairie est encore le meilleur relais possible et le dernier «vrai service» de proximité.

Les élus du Conseil Municipal, le personnel communal et les membres du CCAS se joignent à moi, Madame, Monsieur, Chers Concitoyens, pour vous souhaiter une très belle année 2023.

Le Maire,
Michaël BARÉ



2023

Michaël Baré,
Maire de Charbonnières-les-Vieilles,
les adjoints et les conseillers municipaux
vous présentent leurs meilleurs vœux.

Eclairage Public ...

La décision de la municipalité intervient dans un contexte d'urgence environnementale et de forte hausse des dépenses (coût de l'énergie) qui touche autant les collectivités que les ménages.

La commune de Charbonnières-les-Vieilles a déjà connu une phase d'extinction partielle décidée en 2012. Mais face à l'inquiétude constatée des administrés, cette expérimentation a été suspendue en 2014.

Depuis 2014, suivant des phases régulières de mise en service d'ampoules de moindre intensité, après notamment l'aménagement réussi du réseau sur les abords du Gour de Tazenat, l'accélération de la modernisation de l'éclairage public est devenue une continuité logique. Les solutions techniques proposées sont aujourd'hui à « maturité ».

Depuis 10 ans, les conditions réglementaires ont aussi évolué jusqu'aux récentes décisions de l'État incitant les collectivités territoriales à adopter des plans dits de « sobriété énergétique ».

Dans sa réunion du 10 décembre 2022 et sur la base des études et rapports remis à la commune par l'Adhume et le SIEG (Territoire d'Energie), le Conseil Municipal a décidé de fixer les conditions de l'extinction partielle de l'éclairage public.

Sur la base de ses pouvoirs de police et par arrêté, Monsieur le Maire a repris et complété les dispositions de la délibération :

*Extinction partielle du bourg et des villages à compter de février 2023 avec maintien de l'éclairage dans le secteur de la salle polyvalente (du vendredi au samedi et du samedi au dimanche).

*Engagement d'un programme d'investissement dès l'exercice budgétaire 2023 :

-Remplacement des horloges de réglages (2023).

-Remplacement de l'éclairage public (boules) (2023-2024).

-Remplacement sectorisé des autres lampes sodium par des « LED » largement plus économes en énergie (2025-2026 pour une première phase).

L'extinction sera programmée dans un premier temps sur un intervalle limité (de 23 heures à 05 heures). Par la suite, la modernisation du parc permettra également de modifier l'intensité et donc la consommation et le coût mais aussi d'adapter plus facilement cette programmation « aux circonstances ».

Au niveau budgétaire, la municipalité souhaite donc que l'éclairage public soit financé par l'éclairage public, c'est-à-dire que les coûts importants et indispensables à l'investissement proviennent essentiellement d'économies d'entretien et de consommation en fonctionnement. C'est pour cette raison que les moyens nécessaires ne peuvent être obtenus que par une coupure nocturne (de 06 heures minimum) établie sur un intervalle horaire raisonnable, qui tient compte des contraintes des habitants, sans opposer les plus favorables aux plus réfractaires.



Cimetière : travaux d'aménagements.

Dans le cadre des pratiques vertueuses du « zéro-phyto » le Conseil Municipal a décidé d'engager des travaux de mise en herbe progressive des allées du cimetière. C'est l'entreprise BATITERR63 (Charbonnières les Vieilles) qui a été retenue pour assurer la partie décaissement, apport et compactage. Le montant de la prestation s'élève à 11 095 € HT.

Finances : amortissements 2023.

Les fonds de concours versés par la commune pour la réalisation de travaux et services sont amortis chaque année. Cette pratique budgétaire vertueuse permet notamment d'assurer une part supplémentaire d'investissement pour les prochains budgets.

AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR PAYS DE COMBRONDE



Repas «tripes» au profit du Téléthon. Comme chaque Année les bénévoles se sont mobilisés pour cette journée. Un grand merci aux participants et aux bénévoles, qui ont permis de reverser 2 119 € à l'occasion de l'édition 2022.

Marché de Noël



Comme chaque année, l'association «les amis de l'école» ont organisé leur marché de Noël. Malgré le froid les habitants ont répondu présents, ce fut un vif succès.



Le 11 décembre à la salle polyvalente, après midi Théâtre joué par la troupe des Charmeix, à l'initiative du club de l'Amitié.





Durant cet automne, dans le cadre des ateliers de Clic Riom Limagne combrailles, plusieurs ateliers ont été proposés aux personnes de 60 ans et plus. Les personnes assistant aux ateliers ont commencé par une conférence «mieux comprendre les troubles cognitifs dont la maladie d'Alzheimer» présentée par Catherine Ussel. Ils ont également pu assister à l'Atelier «mémoire» proposé par Agnès Conte, l'atelier «savoir utiliser son smartphone» présenté par Mathias Moncelon et ils ont terminé la saison par l'atelier de naturopathie sous la conduite d'Eve Hanus. D'autres ateliers sont à venir pour le printemps.



Atelier mémoire



Atelier smartphone



Atelier naturopathie



Très belle commémoration du 11 novembre avec plus de 200 personnes autour du monument aux morts. En présence de l'Union Musicale, les conscrits ont accompagné les portes drapeaux, les pompiers et les élus municipaux. L'événement a été marqué par la présence de nombreux élèves de l'école.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE LE CLUB CLIMAT VOIT LE JOUR

Plus de soixante personnes se sont retrouvées, en novembre 2022, pour la 1ère réunion du Club Climat-Environnement de la com'com'. Partant du principe que la transition écologique est l'affaire de toutes et tous, **le club rassemble les acteurs du territoire** (élus, citoyens, associations, entreprises). Si sa mission première est de suivre et évaluer la mise en œuvre du PlanClimat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la communauté de communes, il sera surtout un lieu de débat et réflexion, d'accompagnement et d'émergence d'initiatives en faveur de la transition.

Cette première rencontre a donc été l'occasion de repréciser les missions et objectifs du Club - ce à quoi se sont employés le président, Sébastien Guillot et le vice-Président, Grégory Bonnet, mais aussi d'accueillir les participants aux enjeux liés au dérèglement climatique, grâce à des jeux immersifs. (Fresque du Climat et Atelier 2 Tonnes).

Le prochain rendez-vous aura lieu en ce début d'année et sera notamment consacré au premier bilan du PCAET.

Vous souhaitez participer aux travaux du Club Climat de Combrailles, Sioule et Morge ?

Vous pouvez vous inscrire par mail, à clubclimat@comcom-csm.fr ou en contactant ☎ 04 73 86 99 19.



MAISON FRANCE SERVICES DE MANZAT

Pour monter votre dossier ou pour faire une simulation des droits aux primes n'hésitez pas à contacter la M.F.S de Manzat 6 route de Riom 63410 Manzat ☎ 04.73.67.42.97 ou manzat@france-services.gouv.fr.

- Indemnité carburant
- Chèque énergie fioul
- Chèque énergie bois
- Chèque énergie exceptionnel

Etat-Civil

Naissance :



Le 05 novembre 2022, Gabriel GENES fils d'Arnaud GENES et de Lucie PORTIER, les Falvards
Le 29 novembre 2022, Léa LEFEVRE, fille de Marc LEFEVRE et d'Elodie ESPAGNOL, la Brousse
Le 19 décembre 2022, Justine FAURE, fille de Baptiste FAURE et de Maryline FAURE, les Baisles

Décès :



Le 29 octobre 2022, Suzanne DECOUZON née SOL à l'âge de 96 ans
Le 30 novembre 2022, Marcel NONY à l'âge de 74 ans
Le 30 novembre 2022, Roger GRAVEROL à l'âge de 91 ans

Vendredi 20 janvier

Vœux du Maire

salle polyvalente
à partir de 19 h

Samedi 28 janvier

Foire annuelle

Organisée par «les Ans foirés»

Samedi 11 février

REPAS Du Foot

Organisé par «Entente CharBlot»
salle polyvalente

Vendredi 17 février

BAL

Organisé par les conscrits
salle polyvalente

Dimanche 19 février

Concours de belote

Organisé par «les amis de l'école»
salle polyvalente

Dimanche 26 février

Concours de belote

Organisé par le Club de l'Amitié»
salle polyvalente

Dimanche 12 mars

Thé dansant

Organisé par les conscrits
salle polyvalente

Samedi 1^{er} avril

Fête du Printemps

De l'école



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (filles et garçons 🧑🧒), né(e)s entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 mars 2007 doivent se présenter en personne en mairie avant le 31 mars 2023 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h

Relève du courrier : 10h30

Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07

Courriel : mairieclv@orange.fr

Adresse site internet : www.charbonnieres-les-vieilles.fr

 Page Facebook : Mairie de Charbonnières-les-Vieilles

 Télécharger gratuitement l'application Panneaupocket pour vous informer et alerter sur notre commune

Bulletin édité par la commune

Directeur de la publication : Michaël Baré

Rédaction : Claire Sahed/Géraldine Jaffeux

Crédit photos : Géraldine Jaffeux



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI EN SEMAINE PAIRE**



Emballages Recyclables collectés le **JEUDI EN SEMAINE IMPAIRE**

JEUDI



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



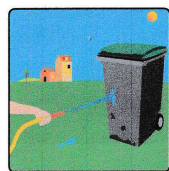
Je rentre le bac une fois vidé



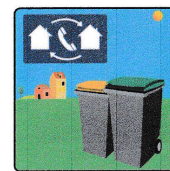
Je sors mon bac quand il est plein



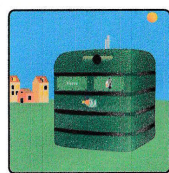
Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



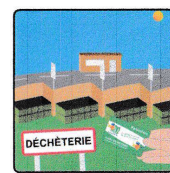
Le nettoyage de mon bac est à ma charge



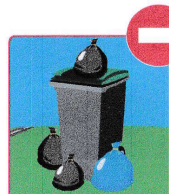
Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 D Férié 52	1 M	1 M	1 S	1 L Férié	1 J
2 L	2 J	2 J	2 D 13	2 M	2 V
3 M	3 V 05	3 V 09	3 L	3 M	3 S 22
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V 18	5 L
6 V 01	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V 14	7 D	7 M
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L Férié	8 J
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V 23
10 M	10 V 06	10 V 10	10 L Férié	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V 19	12 L
13 V 02	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V 15	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V 24
17 M	17 V 07	17 V 11	17 L	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J Férié	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V 20	19 L
20 V 03	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V 16	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V 25
24 M	24 V 08	24 V 12	24 L	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L
27 V 04	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V 17	28 D 21	28 M
29 D		29 M	29 S	29 L Férié	29 J 26
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V
31 M		31 V		31 M	

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 S	1 M	1 V	1 D	1 M Férié	1 V
2 D 26	2 M	2 S 35	2 L	2 J	2 S 48
3 L	3 J	3 D	3 M	3 V 44	3 D
4 M	4 V 31	4 L	4 M	4 S	4 L
5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 J	6 D	6 M	6 V 40	6 L	6 M
7 V 27	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 S	8 M	8 V 36	8 D	8 M	8 V 49
9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 L	10 J	10 D	10 M	10 V 45	10 D
11 M	11 V 32	11 L	11 M	11 S Férié	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V 41	13 L	13 M
14 V Férié 28	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M Férié	15 V 37	15 D	15 M	15 V 50
16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V 46	17 D
18 M	18 V 33	18 L	18 M	18 S	18 L
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V 42	20 L	20 M
21 V 29	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V 38	22 D	22 M	22 V 51
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V 47	24 D
25 M	25 V 34	25 L	25 M	25 S	25 L Férié
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V 43	27 L	27 M
28 V 30	28 L	28 J 39	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V 52
30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D